

Essai sur les avantages & les inconvénients des communes, du parcours et du paturage

Autor(en): **de Graffenried**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **4 (1763)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I I.

ESSAI

Sur les avantages & les inconvéniens
DES COMMUNES, DU PAR-
COURS ET DU PATURAGE.

PAR M.

DE GRAFFENRIED,

de Bourgistein, membre de la Soc. œcon.
de B E R N E.

H B

RE GRANTED

ESSAI

*Sur les avantages & les inconvéniens
des communes, du parcours &
du pâturage.*

LE bétail & tout ce qui en provient est une des principales sources de nos revenus ; son entretien mérite donc toute l'attention, & les soins de l'agriculteur. Mon dessein n'est pas cependant de traiter ce sujet en détail, je veux me borner à quelques réflexions sur les communes ou les pâturages publics. Divers auteurs ont déjà traité cet important sujet, & depuis que cet essai est composé, il a paru dans le recueil de la Société l'excellent mémoire de M. MULLER (*). Mais comme j'ai considéré le même objet sous un autre point de vue, j'espère que mes réflexions ne seront pas inutiles, quoique je n'ose me flatter de mériter de la part de la Société économique la même approbation qu'elle a accordée avec tant de justice à l'ouvrage de ce digne magistrat.

H 4

Les

(*) Dans la troisième partie du recueil pour l'année 1762.

Les pâturages communs ont des avantages, ils ont aussi des inconvénients ; & pour en tirer parti l'on fait dans le canton différentes pratiques. Exposons d'abord les avantages & les désavantages des communes, déterminons ensuite les diverses manières de les employer, afin de voir quelles sont les méthodes qui peuvent être conservées, & celles qui doivent être abolies.

PREMIERE PARTIE.

Je dois d'abord examiner les avantages & les inconvénients des pâturages communs, & faire connoître d'une manière générale, à quels égards ils peuvent être utiles, & à quels égards ils sont désavantageux.

Lorsque les terres où l'on fait pâturer le bétail sont en pente, ce qui est très ordinaire, & qu'en même tems elles sont mouillées ; elles sont foulées, & pour ainsi dire, paitries par les vaches & les chevaux, qui même souvent en glissant déterrent, ou arrachent beaucoup de plantes, & en ensevelissent une très-grande quantité. Ainsi la surface de ces prairies devient de plus en plus inégale, & les hauteurs se dégarnissent de bonne terre : car si les rochers couverts d'une certaine quantité de terre sont fertiles, il n'en est pas de même

me de ceux qui n'en ont que peu ; ils deviennent bientôt stériles , à moins que ce ne soient des pierres à chaux : sur cette espèce de rochers il croît toujours quelque herbe , quand même il n'y a que peu de terre par-dessus.

Lorsque le bétail pâture sur des plaines dont le sol est spongieux & humide , il y fait beaucoup de creux , où l'eau s'amasse & croupit : bientôt les bonnes plantes disparaissent , & les faucheurs ne peuvent que difficilement les couper , parce que la faux ne sauroit prendre le pied de l'herbe , qui par-là même devient de plus en plus grossière.

Chacun sait que lors qu'il s'agit de construire un étang , on arrose d'abord la terre , & ensuite on la piétine , on la foule , on la bat , & par ces opérations répétées , on rend l'étang propre à contenir l'eau ; fût-il même formé d'une terre légère & sablonneuse. N'est-il donc pas manifeste , que quand le bétail pâture sur des terres spongieuses & humides , elles doivent nécessairement se durcir & s'affermir à l'excès ? J'avoue que ce piétinement du bétail peut quelquefois devenir avantageux , quand le fond est sablonneux ou trop poreux ; mais il est certain que là plupart des terres en deviennent trop fortes , & que celles qui sont naturellement coriaces , ne peuvent plus s'ameublir que par beaucoup de travail. Cependant je suis dans l'idée que dans certains pâturages le sol
peut

peut au bout de quelques années se durcir, au point que le bétail ne sauroit plus y causer un grand dommage. Nos païsans disent alors, que le gazon est propre à faire un bon pâturage; & qu'il a changé de nature.

Comme les diverses espèces de bétail sur les communes, occasionnent diverses espèces d'inconvéniens plus ou moins considérables; il est à propos d'examiner en peu de mots cette diversité.

Inconvé- Le bétail à cornes qui est très lourd foule niens extrêmement l'herbe & le terrain, & comme que cau- il n'a qu'une rangée de dents, il arrache quan- sent sur tité de racines avec l'herbe, & ce qui aug- les pâtu- mente le mal, c'est que s'attachant principa- rages les lement aux meilleures plantes, il en diminue bêtes à la quantité & détériore insensiblement la qua- cornes, lité du produit. Cet inconvénient est surtout remarquable dans les terres meubles, qui pâturées, produisent certainement moins de foin, & de moindre qualité que si elles étoient fauchées. Sur les alpes, lorsque le sol est une fois durci, le mal ne sauroit être bien considérable; surtout parce qu'il y croît certains herbages que le pâturage ne détruit point, mais qui ne peuvent aussi fournir du fourage sec, parce que l'herbe reste courte, & qu'elle ne croît jamais à une certaine hauteur.

Les che- Les chevaux ont deux rangées de dents, ce vaux. qui fait qu'ils n'arrachent pas autant de racines,

nes, mais aussi ils coupent l'herbe fort près de terre, & font un mal presque aussi grand que les vaches, si ce n'est pas en arrachant les plantes, c'est en ébranlant & en déchauffant les racines, qui trop exposées à l'air, au froid & au chaud, perdent presque toute leur vigueur. Chacun sait que lorsque l'on fauche l'herbe de trop près on l'empêche de repousser; combien plus le pâturage des chevaux ne seroit-il pas nuisible?

Quelques-uns attribuent cette langueur des plantes après qu'elles ont été broutées par les chevaux, à la qualité vénimeuse de la morsure de ces animaux. Cela n'est pas impossible; il se peut qu'elle est mortelle pour quelques plantes qui séchent ensuite, & qu'elle empêche à ces racines de pousser de la nouvelle herbe; mais je ne saurois l'assurer positivement; c'est cependant l'opinion de plusieurs de nos paysans, & leurs opinions ont pour l'ordinaire quelque chose de vrai.

Quoiqu'il en soit, il est très certain que les chevaux font beaucoup plus vifs & plus inquiets que les bêtes à cornes, ils aiment à sauter & à courir, surtout lors qu'ils sont encore jeunes, ou qu'ils pâturent plusieurs ensemble. Ils foulent ainsi beaucoup d'herbe, ils en gâtent & en salissent une très grande quantité: quand le terrain est humide ils glissent, ils écorchent le terroin, & arrachent les plantes les mieux enraci-

enracinées. Si on les fait pâturer avec le bétail à cornes, ils l'inquiètent & l'empêchent de manger, c'est pourquoi l'on ne devrait jamais les mettre ensemble sur les pâturages, lors au moins que les chevaux sont nombreux. Enfin les chevaux mangent beaucoup plus que les vaches; car on compte un cheval de deux ans, pour deux vaches, une jument qui porte ou qui nourrit, pour quatre jusqu'à cinq vaches; telle est la proportion que l'on suit communément dans la plupart des montagnes.

Les
brebis.

On dit des brebis qu'elles ont le pied d'or; à la bonne heure si on l'entend des bénéfices sensibles qu'elles procurent au sol sur lequel elles parquent; car d'ailleurs elles causent divers inconvéniens aux terres qu'elles broutent, quoiqu'elles ne foulent pas autant le terrain que le gros bétail. On prétend même que l'herbe croît plus volontiers après la morsure des brebis qu'après celle des chevaux, & quand même elles découvrent & qu'elles donnent de l'évent aux racines de quelques plantes en broutant fort près de terre, cependant il est sûr qu'à moins d'être pressées par la faim, elles laissent toujours quelques tiges qui mettent à couvert les racines. Aussi je regarde le pâturage des brebis sur les prairies, comme moins préjudiciable que celui des chevaux, ou des bêtes à cornes, pourvu qu'on ne les y laisse pas trop longtems.

On

On ne fauroit d'ailleurs les permettre, sans s'exposer à de grands inconvéniens, sur les lieux où l'on a fait des plantations de jeunes arbres, sur ceux où l'on se propose d'établir des bois ou des haïes vives : surtout, on ne doit point les faire paître le long des chemins au printems, lorsque l'herbe commence à poindre, parce qu'alors elles broutent les haïes, ce qui est un très grand mal dans cette saison où la fève est la plus abondante : elles ont aussi coûtume de percer ces clôtures, & les ouvertures qu'elles y font ne se reparent pas si facilement.

Elles perdent d'ailleurs leur laine, nouvelle raison pour déconseiller ces sortes de pâturages.

Quelques personnes prétendent qu'on ne devroit pas les laisser paître sur les endroits escarpés, où se trouvent des pierres à chaux ; parce qu'elles les détachent volontiers, & qu'elles les font tomber sur les pâturages inférieurs. Aussi les a-t-on peu à peu bannies sous ce prétexte, de la plûpart de ces sortes d'endroits, où on les conduisoit autrefois avec avantage. Mais il me paroît que le dommage qui en résultoit n'est pas comparable au profit qu'on en pouvoit retirer. L'herbe qui croît sur ces lieux escarpés devient inutile, le gros bétail ne pouvant y gravir, & il faut avouer que si les brebis en détachent quelques pierres, il est rare qu'elles soient assez grosses pour faire du mal au bétail.

bétail ; & de petites pièces de pierres calcaires surtout, ne sauroient détruire un terrain. Je connois une montagne couverte de ces fortes de pierres, sans presque aucune terre, où il croît abondamment de l'herbe très excellente.

Cependant, lorsque l'on fait alper le gros bétail dans des endroits fort penchans, il se trace pour l'ordinaire de petits sentiers, soit pour monter, soit pour descendre, qui servent également à leur sûreté & à les guider dans les pâturages. Mais si l'on y conduit les brebis, bientôt elles gâtent ces sentiers, ce qui est très préjudiciable aux montagnes, lorsqu'ensuite on veut y tenir des bêtes à cornes. Je ne saurois donc approuver, qu'on fasse pâturer sur les mêmes montagnes alternativement le gros bétail & les brebis.

Les Chevres. Les chèvres sont pour les pauvres une grande ressource en été ; mais comme elles broutent toutes sortes de bois, les haies, les broussailles, & qu'il n'y a presque point de clôture qu'elles ne franchissent, elles sont très nuisibles par-tout où se trouvent des bois, ou des arbres dont elles empêchent l'accroissement. Elles gâtent aussi plus d'herbe qu'elles n'en mangent. On ne devoit les faire brouter que sur des montagnes stériles, qui ne produisent point de bois, dans les endroits d'où on ne peut le sortir, ou enfin parmi les buissons que l'on se propose d'extirper. Si l'on

veut

veut les tenir dans de bons terrains, il faut les attacher, sans quoi elles font beaucoup plus de mal qu'elles ne rapportent de profit.

J'ai oui parler de certaines chèvres qui ne mangent point les feuilles, qui n'attaquent aucun arbre (*), & qui pâturent comme les vaches. On pourroit encore les permettre : j'ignore si on en a un grand nombre, si c'est une espèce particulière, & si on peut toutes les élever de cette manière. Elles pourroient être mises sur les pâturages qui ne sont pas suffisamment chargés de gros bétail, afin de brouter l'herbe, que les autres bêtes laissent & qui sans cela se perd également. Il est connu que l'herbe qui reste longtems sur pied devient préjudiciable aux pâturages, parce qu'elle se durcit trop, & qu'elle se digère difficile-

(*) M. Linnæus dans son *voiage de la Gothie occidentale* parle d'une colonie de chèvres qu'il vit auprès de Guéby. Elle étoit originaire du Pérou : sa grandeur, ni sa mine ne promettoit pas beaucoup, mais elle avoit d'excellentes qualités qui s'étoient conservées de tems immémorial dans ce troupeau. Elle ne broytoit pas les arbres, & elle rendoit une quantité incroyable de lait, dans un pays où les pâturages sont les plus mauvais qu'il se puisse. Cet habile naturaliste avoit tâché de guérir les chèvres communes de leur envie démesurée de grimper. Il s'agissoit de couper le fléchisseur sublime ; mais il n'a pas réussi. On estropie les chèvres en coupant l'un & l'autre des fléchisseurs, & il est difficile de les séparer.

facilement. C'est ce que j'avois à dire sur les inconvéniens des pâtures communes.

Les défenseurs des communes leur attribuent deux avantages principaux, que nous allons examiner séparément.

Premièrement ils disent que le terrain s'engraisse & s'améliore par ce moyen; & en second lieu que l'avantage qu'on en retire n'exige aucun frais.

Si l'on attribue le bénéfice que peuvent recevoir les communes par le pâturage, à la fiente que le bétail y laisse, j'ose assurer que cet avantage se réduit à très peu de chose. Cette fiente est certainement trop dispersée pour qu'elle puisse fermenter, & c'est de cette première fermentation que dépend toute sa vertu. Ces excréments sont d'ailleurs entièrement desséchés par le soleil, ou entraînés à pure perte par les pluies, en sorte qu'il en pénètre trop peu dans la terre pour y pouvoir produire une certaine chaleur, d'où dépend principalement pour ne pas dire entièrement la fertilité qu'ils peuvent procurer.

Outre cela, la plus grande partie de cet engrais se perd dans les bois & sous les arbres à l'ombre desquels le bétail aime à se retirer; les lieux même où un nombreux bétail se rassemble pour le traire, sont tellement foulés, qu'il n'y croît presque que des plantes qu'il

qu'il rebute, telles que le rapontie de montagne ou la rhubarbe de moines, en allemand *Mönchs-Rhebarbara*, & d'autres extrêmement grossières.

Il n'y a aussi que très peu de profit à attendre de la fiente que le bétail répand çà & là ; car dans les endroits où elle tombe, il y croît ordinairement une grosse touffe d'herbe qui est rebutée par le bétail de même espèce, & dont il ne mange que lorsqu'il est pressé par la faim. Les vaches, il est vrai, mangent l'herbe que le crotin des chevaux a fait croître ; les chevaux de même mangent celle qui provient du bouzard des vaches ; mais comme plusieurs raisons doivent engager à faire pâturer chaque espèce de bétail à part, leur fiente ne sauroit par conséquent être d'une grande utilité aux pâturages, puisque comme il a été remarqué les endroits où cette fiente fait produire de l'herbe, sont un terrain perdu, du moins pour l'année.

L'autre avantage prétendu des communes, est, dit-on, le repos dont jouissent les fonds qui y sont destinés, puisqu'on ne les laboure point, & qu'ils ne sont point épuisés, comme ceux que l'on fauche. Je ne veux pas entrer dans la question, savoir, si un terrain qui reçoit de fréquens labours devient plus fertile ou non ? Mais supposons qu'il soit plus propre pour la culture après avoir été en pâturage pendant 1763. III. P. I quel-

quelques années ; je demande si l'on ne pourroit point parvenir au même but avec moins d'inconvéniens , & je ne crois pas me tromper en soutenant que tout fond qui produit de l'herbe en quantité médiocre , vaut toujours la peine d'être fauché , qu'on en retire plus de profit lorsqu'il est recueilli en foin , & qu'il devient plus propre à la culture.

L'expérience montre qu'on ne fait point de mal à un pré en y fauchant l'herbe , & qu'une terre ouverte de tems en tems produit des plantes plus vigoureuses , qui ont des racines plus nombreuses & plus fortes ; il n'est pas moins certain que le bétail détruit un grand nombre de plantes & de racines , & par conséquent , le labour ou une fréquente culture prévient la détérioration de ces fonds. Je ne saurois donc approuver l'avis du savant auteur de *l'économie universelle* , traduite de l'anglois en allemand. Il prétend que les fonds sont moins épuisés étant pâturés que fauchés ; mais les raisons qu'il allégué m'engageroient plutôt à rejeter son opinion qu'à l'admettre : il dit que plus l'herbe est broutée , plus elle repousse , ce qui doit nécessairement épuiser beaucoup plus les plantes ; que si elles ne donnoient que les deux ou trois récoltes qu'on fauche. Ajoutons que dans ce dernier cas , la végétation des plantes se fait tranquillement , au lieu qu'elle est sans cesse troublée & interrompue lorsqu'elles sont pâturées. On fait d'ailleurs

d'ailleurs qu'aux approches de l'hiver les sucs rentrent dans les plantes pour les fortifier & les faire prospérer l'année suivante ; c'est ce qui se remarque à l'égard de tous les arbres & de plusieurs légumes. Si donc sur la fin de l'automne ces sucs montent dans les feuilles, & que le froid survienne tout à coup, il doit nécessairement en résulter dans les canaux & dans les fibres une obstruction dont la plante ne peut que souffrir. On pourroit, il est vrai, prévenir ce mal en retirant le bétail de bonne heure des pâturages ; mais alors le tems de la pâture seroit bien court : l'on cherche plutôt à le rendre plus long, & par cette mauvaise méthode, on dureit les terres fortes au point qu'on les rend incapables de recevoir les bénignes influences de l'atmosphère, du soleil, des vents, de la gelée, de la neige & des pluies. D'ailleurs, il tombe plus de rosée sur les lieux couverts de beaucoup d'herbe que sur ceux où il y en a moins ; le terrain ainsi durci & compacte demande plus de peine & de frais pour le cultiver & le labourer, que lorsque la terre est meuble. Les pieds des bestiaux augmentent la tenacité des terres & les pâturages sont par là même nuisibles.

Je ne disconviens point qu'on ne fait pas de grandes dépenses, pour profiter des communes ; mais je nie que cette manière de tirer parti d'un fond soit avantageuse au propriétaire

taire. S'il en est une autre qui tous frais compensés procure un plus grand profit, il est incontestable qu'elle doit être préférée. Il s'agit donc d'examiner les diverses espèces de communes, afin de savoir de quelle manière on pourroit les employer le plus utilement.

Il peut y avoir dans ces communes des terres mauvaises, des terres médiocres, & des terres fertiles.

J'appelle mauvais prés, ceux qui pendant un été lors même qu'on ne les pâture pas, ne peuvent donner une toise tant en foin qu'en regain, par arpent.

Un pré médiocre, est celui qui rend depuis une jusqu'à deux toises, par arpent.

Un bon pré, celui qui donne plus de deux toises par arpent.

Il ne croît sur les mauvais prés, non seulement que très peu de foin, mais encore ce peu ne consiste qu'en des plantes coriaces & dures, en sorte que le rapport en est également des plus chétifs & pour la quantité, & pour la qualité.

Si donc un pré de cette nature n'est susceptible d'aucun amendement, ce qui est difficile à supposer, & que le foin ne soit pas excessivement cher dans les environs; on pourroit le destiner à servir de pâturage, quand même il seroit d'ailleurs commode pour en faire la récolte,

recolte ; parce que le produit en feroit peu considérable , & les fraix à peu près les mêmes que pour un bon p^ré.

Mais je ne voudrois pas conseiller de réduire en paturage un p^ré médiocre ; je me fonde sur les raisons suivantes.

Des païsans d'une longue expérience m'ont assuré que des p^rés médiocres qui mis en paturages fournissent à peine l'entretien de deux vaches pendant l'été , peuvent s'ils sont mis en foin , fournir assés de fourage pour en hiverner trois : J'ai souvent eû occasion de me convaincre de la vérité de ce fait , par toutes les épreuves que j'ai faites , & si j'y ai trouvé quelque différence , elle a été en faveur des p^rés fauchés , & mis en foin. Mais si cela est vrai des p^rés médiocres , il doit l'être à plus forte raison des bons p^rés.

Si l'on compte quatre toises de foin pour une vache , ce qui est la quantité que les *fruitiers* (*) ou vachers intelligens en emploient ordinairement pour l'entretien d'hiver , & qu'on évalué la toise seulement à trois crones ou risdallers , quoiqu'elle se vende souvent jusqu'à quatre & d'avantage ; douze toises de

I 3 foin

(*) On appelle parmi nous *fruitiers* ceux qui passent l'été sur les alpes , & l'hiver chez eux dans leurs maisons , où ils sont uniquement occupés à soigner leurs vaches.

foin que donneroit un pré qui feroit fauché, la toise à trois risdallers, feroient trente-six risdallers; déduisant le tiers pour les fraix, ce qui est le plus pour de bons prés, il reste vingt-quatre risdallers de produit net, ou de gain qu'on en retireroit : en faisant pâturer le même pré, il y auroit dequoi entretenir deux vaches; je compte six risdallers pour chacune; car sur les meilleures montagnes, on ne paie pas au delà de quatre à six risdallers par vache pour tout l'été : ainsi il ne rapporteroit que douze risdallers même sans rien déduire pour les fraix.

Je ne vois pas pourquoi on compteroit d'avantage pour l'entretien d'une vache sur la plaine qu'il n'en coûte sur la montagne; puisqu'elle donne plus de lait sur la montagne que sur tout autre pâturage que ce soit. La commodité d'avoir du lait chez soi est grande à la vérité, mais elle ne peut entrer ici en ligne de compte, puisque l'on peut entretenir les vaches sans les envoyer pâturer, comme je le prouverai dans la suite. On retire d'ailleurs plus de beurre & de fromage des vaches qui sont sur la montagne que quand on les retient à la plaine.

Suivant le calcul que nous venons d'établir, le produit d'un fond qu'on ne pâtureroit pas, seroit double de celui qu'on emploieroit à cet usage. Je n'avance ceci que comme un exemple & une preuve de ce que j'ai dit plus haut; car du reste je ne voudrois pas assurer que la même

même proportion eût lieu dans tous les cas. Mais il est certain que le dommage qui résulteroit en faisant pâturer des prés que l'on peut arroser, seroit encore plus considérable.

Si tel est l'inconvénient auquel on doit s'attendre des pâturages dans de bonnes & de médiocres prairies ; on ne sauroit dire que les moindres en soient tout-à-fait exemptes. Pour le prouver, je me contenterai d'exposer ce qui constitue de bons pâturages, & les principaux avantages qu'on peut en retirer.

Pour que le bétail prospère sur un pâturage, il faut qu'il y croisse de bonne herbe, car les bêtes à cornes de même que les brebis rebutent celle de marais, & les chevaux ne l'aiment guères. Les pâturages doivent aussi avoir de bonnes sources, ou des ruisseaux d'une eau saine pour abréver le troupeau ; il faut surtout que l'herbe ne manque pas aux vaches : l'ombre leur est aussi nécessaire. S'il leur arrive d'endurer la faim, ou de n'avoir pas une pleine nourriture, elles perdent leur lait, & quand même on leur donne ensuite de bon fourrage, il faut du tems avant qu'elles l'aient remis. Aussi c'est très mal entendre ses intérêts que de charger les pâturages d'un plus grand nombre de vaches qu'ils n'en peuvent entretenir.

Une vache qui a suffisamment de quoi se repaître, donne plus de lait, que deux & même trois

autres qui sont mal nourries ; & comme la première est vigoureuse, son prix ne peut que hausser, tandis que celui des autres baisse, parce qu'elles deviennent maigres ; il résulte de là au propriétaire une double perte, son bétail mal entretenu ne donne que peu de lait & pressé par la faim il mange même les plantes qui peuvent lui être nuisibles ; ce qui l'expose à un beaucoup plus grand nombre d'accidens fâcheux, que s'il avoit de quoi se rassasier pleinement.

Si l'on me demande s'il est possible d'entretenir & d'élever le bétail à l'étable, & si cela lui est plus avantageux que de le nourrir sur les pâturages, je répondrai que cette méthode est très praticable. Toute espèce de bétail peut s'entretenir à l'écurie ; mais il seroit difficile de décider ce que l'on doit préférer. Faisons là-dessus quelques observations, & afin de fixer d'avantage nos idées examinons les diverses espèces de bétail à cet égard.

Les chevaux.

Châcun fait que l'on peut élever & que l'on élève en effet des chevaux dans l'écurie ; je crois même qu'il leur est plus avantageux d'être nourris toute l'année avec de bon foin sec qu'avec de l'herbe ; ils s'en portent très bien, & peuvent mieux soutenir toute espèce de travail & de fatigue, que lorsqu'ils mangent le verd, ou qu'ils sont obligés d'aller chercher leur vie sur les pâturages. Ils reposent mieux :
ils

ils souffrent aussi moins de la chaleur, & du grand froid, lors qu'après le travail on les retient dans l'écurie, que si on les envoioit pâturer dans le tems qu'ils sont encore en fureur pour avoir été exercés, qu'on leur fit passer les nuits exposés à toutes les intempéries de l'air & des vents, & qu'on les réduisit à brouter l'herbe mouillée, ce qui les expose à de fréquentes maladies.

L'herbe fraîche leur sert, il est vrai, de remède salutaire au printems, mais comme elle passe facilement, elle nourrit peu, je préférerois donc de leur donner à l'ordinaire du foin mêlé de paille, dût-il m'en coûter d'avantage : d'ailleurs l'on ne manque pas de foin de marais qui n'est pas cher, dont on les entretient dans plusieurs endroits de la Suisse : au lieu qu'en les mettant sur les pâturages communs, ils sont mal nourris, ils déchéent, & surtout ils font un tort considérable aux prés marécageux.

Pour ce qui est des jumens & des poulains qu'on ne travaille pas, je penserois tout différemment. On peut fort bien les élever & les entretenir à l'écurie, mais il en coûte beaucoup, & les jumens ne donnent pas le même lait, soit pour la qualité, soit la quantité, quand elles ne mangent que du foin, comme lorsqu'on les nourrit avec de l'herbe. Les poulains s'en portent mieux aussi quand ils peuvent brouter, bondir & courir à leur aise : ils s'accoutument au grand air,

&

& en caracollant sur la rosée & parmi les pierres, leurs jambes deviennent plus robustes. Si ensuite on les met à un bon ratelier, ils y croissent d'avantage, & y prospèrent beaucoup mieux que s'ils avoient toujours été bien soignés ; & comme ils ne sont pas encore mis à l'ouvrage, ils sont suffisamment nourris avec l'herbe, & ils n'ont pas besoin d'un plus grand repos que celui dont ils jouissent sur les pâturages : seulement, il seroit à souhaiter, que leurs pâtis fussent tels qu'ils eussent assez de quoi s'y repaître, & qu'ils ne leur fournissent pas des plantes trop succulentes. Il leur faudroit aussi un terrain sec, pas trop en pente, & où il y eût de bonnes eaux : mais ces sortes de pâturages sont rares : on pourroit cependant en avoir, si l'on ne donnoit pas dans ces endroits la préférence aux vaches, tandis qu'elles se trouveroient aussi bien sur d'autres pâturages, où l'on jette au contraire les chevaux.

Les va- Les vaches rendent plus de lait lorsqu'elles
ches. sont à l'herbe, que quand elles mangent le foin ; mais on peut leur donner du verd à l'écurie, & elles s'en trouvent très bien. M. PATULLO nous apprend qu'on les nourrit de la sorte en *Flandre*, & qu'on se contente de les laisser chaque jour un peu de tems à l'air ; attention qui leur est fort salutaire. Cette pratique n'est point encore bien établie parmi nous, nous avons cependant quelques personnes

sonnes qui la suivent avec succès ; il se trouve dans l'*Emmethal* des païsans qui l'observent, & M. DE TAVEL membre de la Société économique, fait manger à ses vaches le trèfle à l'écurie pendant tout l'été, sans les faire pâturer absolument, ce qui lui réussit à merveille. Si l'on craint qu'elles ne s'accommodent pas d'être toujours tenues renfermées, on peut les envoyer de tems en tems dehors ; ou leur construire un petit parc pour leur donner de l'air, quand le tems est favorable.

Je dois encore rappeler ici que les vaches qui sont une fois accoutumées à être mises sur les alpes, ne se plaisent guères ni à l'écurie, ni même sur les pâturages de la plaine, à moins qu'elles ne soient en gros troupeaux ; & elles ne donnent pas du lait comme à l'ordinaire. On agira donc prudemment si l'on veut se procurer des vaches, de les acheter jeunes, avant qu'elles aient été sur les montagnes, & on doit préférer de les acheter de païsans qui n'en gardent que quelques-unes, plutôt que de ceux qui ont de grands troupeaux. Mais si l'on n'en veut entretenir qu'un petit nombre, le mieux sera de les élever soi-même d'une bonne mère ; accoutumées dès la naissance à l'air & à la nourriture du lieu, elles réussissent mieux.

On peut également nourrir les bœufs avec Les
du fourage verd, ou avec du fourage sec ; quand bœufs.
on

on les destine pour le travail , je crois le soin plus profitable , parce qu'ils en mangent moins , & qu'ils en supportent mieux la fatigue. Au lieu que si on se propose de les engraisser , l'herbe vaut mieux.

Les Je pense que les pâturages conviennent mieux
veaux. aux veaux , aux jeunes taureaux & aux génisses , par les mêmes raisons que j'ai alléguées au sujet des poulains. Il se trouvent très bien sur les hautes alpes , & ils peuvent pâturer dans les endroits rapides , où les vaches & les chevaux ne peuvent être conduits sans trop de dangers.

Les Les brebis ne sauroient se bien porter si on
brebis. les tient toujours enfermées dans l'étable , leur laine augmente & devient plus belle lors qu'elles vont à l'air ; cependant la trop grande chaleur , de même qu'un froid rigoureux leur est très préjudiciable. On peut les mettre pâturer sur les montagnes où d'autre bétail ne peut se nourrir , & si ce ne sont pas des endroits pierreux dont les pierres se détachent facilement elles y sont sans danger. On a tort seulement de les envoyer en trop grand nombre sur les montagnes , & de leur épargner comme on fait ordinairement la nourriture ; lorsqu'on les traite bien elles dédommagent amplement des fraix. Si l'on ne veut pas les faire pâturer , j'adopterois volontiers la méthode que propose M. PATULLO : Il conseille de les parquer

quer en plein air au coin d'un enclos, de manière qu'elles aient assez d'espace pour se remuer & se reposer à leur aise. On les y nourrit de verd dans la crèche. De cette manière, elles ne gâtent ni l'herbe, ni les fonds, comme elles font lorsqu'on les laisse pâturer. Le petit espace dans lequel on les renfermeroit, seroit à la vérité foulé, & ne rapporteroit rien cette année-là : mais il en recevroit une fertilité dont il se ressentiroit pendant plusieurs années de suite, pourvu qu'il fût susceptible d'amélioration.

Les chèvres nourries de foin ne rendent presque point de lait, elles veulent du verd, ou du feuillard, & elles sont plus abondantes lorsqu'elles jouissent du plein air, que si on les tient enfermées. On ne doit point les nourrir entièrement sous le couvert, il faut les faire brouter parmi les rochers & les lieux escarpés; ou si on les envoie sur des prairies, il ne faut pas manquer de les attacher, ou du moins de veiller attentivement sur elles, crainte qu'elles ne causent plus de dommage, qu'elles ne donnent de profit. Les chèvres.

On peut très bien tenir les cochons à la basse cour & sous le toit, & les y engraisser. Ceux qui chés nous ont un jardin, gardent ordinairement un ou deux de ces animaux pendant tout l'été; on leur jette beaucoup de légumes qu'ils mangent avidement; & à leur tour, ils Les cochons.
ferti-

fertilisent le jardin , qui arrosé de leur urine , est d'un plus grand produit. Lorsqu'on veut les engraisser , on leur donne des pommes de terre , des carottes , des raves , des pois & du gland , de même qu'un peu de farine dans leur boire : moyennant ces précautions , ils feront gras en peu de tems. Est-il nécessaire d'observer , qu'il convient de leur changer la litière , & de les tenir propres , tant pour leur salubrité , que pour augmenter leur fumier qui est excellent ?

Les cochons qui naissent au mois de Mars , sont pour l'ordinaire envoiés sur les alpes avec les vaches , on leur donne du petit lait , *serum lactis* , ou du lait écrémé , à boire. Les vachers intelligens les tiennent enfermés pendant le jour , ils ramassent leur urine , & la repandent sur le pâturage : sur le soir ils les laissent courir par la campagne , bientôt ils sont rassasiés , & ils reviennent d'eux-mêmes sous leur toit qu'on laisse ouvert : de cette manière on peut toujours entretenir la moitié autant de petits cochons qu'on aura de vaches , sans craindre qu'ils fassent du mal au pâturage , pourvu qu'on leur empêche de fouir la terre , en les enferrant & en leur perçant le groin avec un fil de fer. Les gros cochons reviennent pour l'ordinaire à moitié gras de la montagne , & les jeunes y prennent du corps , & deviennent d'un facile entretien.

Le

Le trèfle ainsi que la luzerne sont un excellente nourriture pour les cochons, quand on leur en donne à l'écurie. On doit se garder cependant de donner de la luzerne aux laies, elle les fait avorter ou perir quand on veut les en nourrir, pour tout le reste elles peuvent le manger sans risque, pourvu qu'on ne leur en donne pas trop à la fois.

Le bétail est sans contredit exposé à un Avantage plus grand nombre d'accidens sur les pâturages qu'à l'écurie; l'extrême chaleur comme le grand froid leur sont nuisibles, de même que l'herbe humide; elle est sur-tout mal-faisante quand elle est couverte de rosée; elle cause souvent des avortemens aux vaches. Rien de tout cela n'est à craindre, quand on les tient à couvert: mais le plus grand avantage qu'on en retire en le tenant enfermé, c'est le fumier. Il se perd presque entièrement sur les pâturages, au lieu qu'à l'écurie il se conserve tout, & on peut même l'augmenter par le moyen de la paille & de la litière, ou en le mêlant avec de la terre par couches alternatives. On double ainsi son engrais & même on le rend meilleur pourvu qu'on ait l'attention de le placer, & de l'entasser convenablement. A tous ces égards donc il seroit extrêmement avantageux pour les terres, d'entretenir les bestiaux à l'écurie. Une vache qui a suffisamment de foin & de litière, donne pendant l'hiver six bonnes voitures de fumier;

mier ; & si pendant l'été, on la nourrit avec de l'herbe elle pourra fort bien en fournir huit jusqu'à dix voitures, ce qui suffit pour fumer un arpent ; & en mêlant ce fumier avec de la terre, de la marne, ou d'autres matières semblables, sa quantité doublera, & fournira de quoi fumer un champ & l'améliorer pour plusieurs années.

Tous ceux qui ont quelque connoissance de la culture des terres, savent ce que vaut le fumier, soit qu'on le vende, soit qu'on l'emploie sur ses terres, ce qui est de beaucoup préférable ; & chacun peut aisément calculer le profit réel qu'il en retire lui-même ; mais il seroit inutile de le déterminer par supposition, parce que le prix de la paille & du fumier varie beaucoup.

Après avoir considéré en général les avantages & les inconvéniens des communes ; je passe au second article de cet essai, où je dois examiner les différentes manières dont nous nous servons des pâturages, afin de déterminer celles qui doivent être conservées ou corrigées.

SECON-

SECONDE PARTIE.

Les *alpes* forment la première espèce de pâturages, & elles sont très considérables tant par leur étendue que par les avantages qu'on en retire. Sous cette dénomination je comprends tout fonds de montagne qui est constamment & uniquement destiné à être pâturé, & sur lequel on envoie de nombreux troupeaux, que ce soient des chevaux, des vaches, des taureaux, des veaux, ou des brebis : comme le prix & le débit des fromages, de même que des différentes espèces de bétail varient extrêmement, il est impossible de déterminer précisément quelle feroit la manière la plus avantageuse de jouir de ces pâturages ; c'est à chaque particulier à voir le profit qui lui en revient annuellement ; calcul qu'il peut faire très aisément, dès qu'il connoît le prix, ou le produit qu'il en retire : bornons-nous donc à quelques réflexions générales.

Première
 espèce
 de pâtu-
 rages.

Il se trouve des *alpes* situées sur des montagnes si hautes, & parmi des rochers si escarpés, qu'on ne sauroit absolument les mettre en culture : Il en est d'autres qui sont de leur nature si stériles, qu'elles ne sauroient être fauchées : moins encore pourroit-on en faire des prés médiocres. D'autres enfin sont telles qu'on pourroit encore y cultiver quelques plantes, & même quelquefois en faire d'assez bons prés.

On comprend que les fonds de cette espèce, qui ne sauroient donner de produit qu'en les pâturant, doivent être laissés & destinés à cet usage. On y fait les meilleurs fromages, on y élève parfaitement le bétail, on y nourrit des chevaux & des brebis; ce sont là des articles de commerce du plus grand débit pour l'étranger, & des plus avantageux au pays: il seroit seulement à souhaiter, qu'on pût introduire parmi nous une meilleure espèce de chevaux & de brebis, puisqu'il n'est pas douteux que vû la qualité supérieure de ces pâturages, nous aurions la préférence sur tous les autres pays de l'Europe à l'égard de ces bestiaux, comme nous l'avons pour le bétail à cornes.

On pourroit aussi considérablement augmenter l'état & le produit de ces *alpes*, si l'on y donnoit plus de soins. Donnons quelques instructions là-dessus.

Je remarque d'abord, comme je le démontre plus bas; que les portions sont quelquefois d'une étendue trop considérable. En ne mettant sur une portion jamais plus de quarante à quatre-vingt pièces de bétail, on en retireroit à proportion beaucoup plus, que si l'on y en mettoit un plus grand nombre: il est évident encore que l'on peut mieux soigner & épierrer un petit espace qu'un grand; & lors qu'un nombreux troupeau pâture

1. Les *alpes* ne doivent pas avoir trop d'étendue.

re

re un même terrain, il gâte beaucoup plus d'herbe à proportion, que s'il étoit partagé, & surtout dans les tems humides : il n'y a point de gazon quelque bonne apparence qu'il ait, qu'il ne foule, ne salisse & ne ruine. D'ailleurs si les *alpes* ont une grande étendue, on est obligé de mener fort loin le bétail qui par ces marches gâte nécessairement beaucoup d'herbe ; il se fatigue, il s'échauffe, ce qui lui est très pernicieux ; les vaches qui portent ou qui ont de la corpulence, n'arrivent que les dernières, elles ne trouvent que peu à manger, & encore ce qu'il y a de moindre, ce qui a été sali ou foulé par les premières : Elles donnent par conséquent moins de lait, que si elles avoient à pâturer une moindre enceinte ; l'on fait de plus petits fromages, & l'on fait que les plus gros sont les plus recherchés.

Si chaque montagne n'avoit qu'un seul possesseur, ou du moins n'en eût qu'un petit nombre, elle seroit mieux entretenue, que lorsqu'elle est partagée entre plusieurs, ou qu'elles sont divisées en petites portions éloignées les unes des autres. C'est là une vérité que l'état de presque toutes les montagnes communes démontre. L'expérience journalière ne prouve-t-elle pas qu'on ne donne jamais les mêmes soins, qu'on ne fait jamais les mêmes dépenses pour ce qui en est commun, que pour ce que l'on possède en propre ? Voici les abus

2. Elles ne doivent pas non plus être trop partagées ou répandues.

sans nombre auxquels les montagnes communes sont sujettes, on y met plus de bétail qu'on ne devroit; les intéressés font de fréquentes assemblées qui augmentent toujours les fraix inutiles. Il convient donc de favoriser autant qu'il est possible, le partage des grandes *alpes*, & la réunion de celles qui sont trop petites ou trop divisées & éparées.

3. Comment on doit distribuer le bétail sur les *alpes*.
Troisième observation. Pour tirer une parti avantageux des *alpes*, il faut empêcher que le bétail n'en parcoure à la fois toute l'étendue, en les divisant en deux ou trois portions. Dès que le bétail ne trouve plus à manger dans un endroit, on lui en ouvre un autre, & ainsi l'herbe pousse alternativement d'espace en espace; au lieu que si on néglige cette précaution toute l'herbe est également exposée à être foulée par le bétail, ce qui ne peut que troubler la végétation. On fera donc très bien de construire des cloisons pour partager les *alpes*, & pour empêcher que le bétail ne pâtre sur plus d'une portion à la fois: c'est ce qui doit surtout être pratiqué dans les montagnes dont le terrain est en pente.

4. Les cabanes ou chalets nécessaires.
En quatrième lieu, on ne peut se dispenser d'établir sur chaque montagne un bon couvert au moins, ou un réduit capable de contenir tout le bétail; par ce moyen le bétail dans les tems orageux se trouve à l'abri, on peut traire les

les vaches plus commodément , & se procurer plus de fumier , le bétail s'y retire pendant la pluie & pendant la grande chaleur du jour. Il est presque inutile de remarquer , qu'une bonne chambre fraîche pour le lait , où la fumée , ni aucune mauvaise odeur ne puisse pénétrer ; & une autre chambre pour le fromage qui ne soit ni trop sèche ni trop humide , sont encore deux articles indispensables. Je conseillerois outre cela , d'établir quelque grange dans des endroits écartés & convenables pour y tenir & nourrir le bétail , lorsque la montagne est couverte de neige , comme il peut arriver au milieu même de l'été : sans cette attention , le bétail souffre souvent la faim & le froid , jusques là qu'on s'est vu quelquefois obligé de quitter les *alpes* , ce qui est très préjudiciable aux vachers.

Le fumier qui se ramasseroit pendant l'été dans ces étables doit être transporté en automne , & entassé. On le répend l'année suivante au printemps , lorsque l'espace qu'on veut fumer a été brouté. On fera bien de choisir toujours pour cela un endroit où l'eau ne puisse le laver , ou l'entraîner. L'année suivante il y croîtra abondamment d'excellente herbe ; elle poussera aussi plutôt , & deviendra ainsi une ressource à la montée du bétail , qui ne trouve pas toujours alors une nourriture suffisante. L'année suivante on pratique la même chose sur un autre endroit , & tour

à tour le terrain s'améliore insensiblement pour plusieurs années. On a déjà fait construire sur plusieurs montagnes des étables pour les vaches, & on en a retiré tous les avantages dont nous venons de parler. Je ne doute point qu'il n'en fût de même si on en établissoit pareillement pour les chevaux & pour les bœufs.

Les pierres.

On doit avoir grand soin de rassembler les pierres pour en combler les creux des vallées ; on en peut aussi profiter pour élever des murailles sèches autour de la montagne & sur les bords des endroits escarpés. En même tems qu'on débarasse le terrain, & qu'on arrête les dommages des troupeaux voisins, on prévient divers accidens à ses bestiaux ; cela rend la montagne plus fertile, & moins sujette à des dangers pour le bétail surtout. On devroit de même épierrier au printems les montagnes, ou pâturages que l'on destine aux brebis, lors du moins que cette opération ne feroit pas trop dispendieuse.

Les eaux

Par-tout où il se trouve de bonnes eaux, il faut s'en servir pour abreuver les terrains qui sont à portée, en ayant soin de ne pas arroser pendant que les vaches y pâturent, ou peu de tems avant qu'elles y viennent pâturer. On en comprend aisément la raison.

Les alpes de la seconde espèce sont celles qui pourroient être converties en prés & en champs :
suivant

suivant moi ces terres ne doivent point être mises en pâturages, & je suis convaincu par divers faits bien vus, que partout où l'on pourroit seulement établir des prés médiocres, il y auroit plus de profit à y en établir, qu'à les conserver en pâtures.

Qu'on se rappelle ici le calcul qui a été fait ci-dessus; & je fais que plusieurs prairies qui n'étoient pas des plus fertiles, & qui même paroïssent mal exposées, ont été converties en *alpes* au grand préjudice des propriétaires; & que par contre, plusieurs pâturages ont été changés avec profit en des prairies d'affés bon rapport. Quant à celles dont le fond est tellement ingrat qu'on ne sauroit jamais espérer d'en faire des prés tant soit peu médiocres, on peut les laisser pour en jouir comme des *alpes*: tout cela dépend du calcul que pourra aisément faire chaque possesseur; parce qu'il s'agit souvent de faire attention aux diverses circonstances, & à l'état des autres fonds que l'on possède, de même qu'aux événemens casuels qui peuvent arriver.

Il en est de même des montagnes & des endroits exposés aux avalanches, ou aux néges qui se détachent des lieux plus élevés: j'en dis autant de celles qui sont situées de manière à n'y pouvoir commodément construire des bâtimens, mais il y en a très peu dans nos contrées, où nos vachers ne sachent établir quelque habitation.

Je crois au reste qu'il y a un grand nombre ou du moins plusieurs portions de ces *alpes* qui sont actuellement pâturées, & qui pourroient très utilement être mises en prés ou en champs. Il seroit seulement à souhaiter, que les préjugés & l'indolence qui régnerent dans quelques unes de nos contrées, ne fussent pas un obstacle à faire un meilleur emploi de ces tereins, comme ils en sont réellement susceptibles; ce seroit un grand avantage & pour le pais, & pour les particuliers de ne plus les faire servir au pâturage.

On m'objectera peut-être que ces *alpes* sur le pied qu'elles font, ont de grands avantages, parce que leur produit, c'est-à-dire, les fromages & les bestiaux font entrer beaucoup d'argent dans le pais, ce qui n'auroit plus lieu dès qu'on les dénatureroit.

A cela je répond que dans un pais qui quelquefois ne peut fournir suffisamment de bled à ses habitans, il convient d'augmenter & de favoriser par tous les moïens possibles la culture d'une production, dont on ne peut se passer, afin de prévenir sa disette, & par-là même, la sortie de sommes très considérables, qui certainement surpassent celles qui peuvent entrer dans le pais par la vente des fromages & des autres productions des *alpes*. Ajoutons que les prairies deviennent d'une plus grande utilité, que les *alpes* pour la nourriture du bétail,

bétail , puisque les montagnes pâturées n'en fournissent que pendant l'été ; au lieu que les prés donnent de la nourriture pour toutes les saisons. Disons enfin que la force & la principale richesse d'un pays dépendent de sa grande population : plus on cultive de terrain , plus on retire de denrées , & plus un pays fournit de denrées , plus il peut entretenir d'habitans qui savent bientôt faire entrer l'argent dans le pays ; car où la population est nombreuse , là sont aussi les fabriques & les manufactures. Et quand même par impossible notre pays devroit être moins riche en argent , s'il renfermoit plus d'habitans , & qu'il eût moins d'*alpes* , l'humanité & le patriotisme me porteront toujours à préférer le grand nombre des habitans , à la multiplication des bestiaux. Je pourrois ajouter bien des réflexions sur la proportion , ou le rapport qu'il devroit y avoir entre les *alpes* & les prairies ; mais j'ai été prévenu par M. MULLER , & je renvoie à son mémoire ; car mon dessein est uniquement d'examiner dans quel cas le pâturage , ou telle autre méthode de jouir des prés peut plus ou moins être utile au propriétaire ? Car pour en faire une juste estimation , il faudroit avoir devant les yeux tous les cas , toutes les circonstances , & toutes les dépendances : ce qui est impossible.

On pourroit appeler petites *alpes* les pâtu-
res communes de nos vallées , ou les plaines division.
qui

qui sont autour de nos habitations. On n'y met pour l'ordinaire que peu de vaches, ou plutôt que des chevaux & des bœufs, destinés pour la plupart à la culture des terres, & pour cette raison retenus près des maisons : Quelquefois on en sème une partie, tandis que l'autre est constamment pâturée. On peut ici faire la même distinction que nous avons employée en parlant des *alpes* : une partie de ces communes pourroit utilement être convertie en champs, ou en prairies, & l'autre ne sauroit servir que pour pâturages : mais je suis persuadé qu'il s'en trouve très peu de cette dernière espèce, savoir quelques portions de terrain qui par leur pente trop rapide ne sont pas propres à être labourées ; ou des terres dont le sol ingrat demanderoit trop de frais pour être améliorées. Ce ne sont même là que de mauvais pâturages, ainsi je les destinerois plutôt pour les brebis, ou pour les veaux, que pour les vaches : le menu bétail peut encore y trouver quelque nourriture, au lieu que les vaches y étant mal nourries, ne rendent que très peu de lait, si l'on n'a pas soin de leur donner d'ailleurs à manger ; outre qu'on y perd encore le fumier. Il arrive de plus que ces pâturages sont beaucoup plus foulés & gâtés par les vaches, à cause de leur pesanteur, que par le menu bétail : elles y sont encore exposées à de fréquentes chûtes souvent très funestes.

Mais doit-on abolir tout pâturage commun
qui

qui pourroit être converti en prés médiocres, ou en champs de médiocre rapport ? Je réponds que si on peut en faire des prés, je crois qu'il seroit plus avantageux de les destiner à cet usage. Outre les raisons que j'ai déjà rapportées en parlant des *alpes*, en voici une autre qui me paroît mériter attention ; c'est leur proximité des habitations qui en dispensant de construire de nouveaux bâtimens, procureroit ce changement sans beaucoup de frais.

Les vaches pourroient être entretenues à l'écurie avec beaucoup plus de profit, si l'on établissoit sur une partie de ces fonds-là des prairies artificielles, qu'en les envoyant sur ces sortes de pâturages : nous connoissons quatre espèces d'herbages, dont une au moins peut être cultivée avec succès dans toutes sortes de terrains.

La *luzerne* que nous appelons *sainfoin*, vient très bien dans une bonne terre, qui a trois pieds de profondeur, où le soleil peut donner à plein, & où il ne se trouve point d'eau croupissante. C'est le meilleur fourrage que l'on puisse donner en verd aux vaches, elles rendent alors de bon lait, gras & en abondance. Il faut cependant observer de ne leur en donner dans les commencemens qu'avec précaution ; lorsqu'on le leur prodigue, le bétail qui en est fort avide en mange avec excès, il en devient malade & quelquefois il périt. Le *sainfoin* à fleurs rouges
que

que nous appellons *esparceste*, réussit très bien dans les terres fortes, argilleuses qui ont une certaine profondeur ; & le *tréfle d'hollande* dans de bonnes terres légères & un peu humides. La *fenasse*, autrement appelée le fromental, vient dans tout terrain, & lorsqu'on le mêle avec du tréfle c'est une excellente nourriture pour le bétail.

Une luzernière d'un arpent d'étendue, peut fournir dès la seconde année de quoi entretenir deux ou trois vaches à l'écurie pendant tout l'été. Or trois vaches donneront au moins vingt-quatre voitures de fumier : si on en met douze sur la pièce, elle aura suffisamment d'engrais, & il en restera encore une égale quantité, qui pourra être employée pour l'amélioration des autres fonds, particulièrement des champs & des linières. Par cette économie je gagne de plus, tout ce que je pourrai cultiver, semer & recueillir sur le terrain qui étoit pâturé précédemment.

Les fraix pour l'établissement d'une luzernière ne sont pas considérables, & on en est quitte dès la première année. Le profit que l'on retire de deux ou trois vaches est cependant assez grand ; de sorte que l'on peut envisager cette dépense, comme une avance qui rentrera la seconde année & les suivantes ; on aura ainsi de profit net les récoltes en grain, puisqu'une semblable pièce peut, après que la luzerne a péri, rapporter abondamment du froment

ment pendant dix à douze ans, le sol en étant amélioré pour plusieurs années.

Pour ce qui est des autres herbages, je veux dire l'*esparcette*, la *fenasse* & le *tréfle*, une pose ou un arpent peut suffire pour entretenir deux vaches en été; elles donneront seize chars de fumier, dont douze seront répandus sur le pré; il en restera encore quatre. Le *tréfle* ne dure pas fort longtems; mais pour les autres herbages, ils peuvent se conserver dix, douze, quinze ans, suivant le climat & le terrain.

On peut soi-même recueillir la graine de ces trois espèces d'herbages, & quand elle est bien nette, on ne doit pas craindre le *cuscute* ou goutte de lin, que nous appellons *râche*, & que les allemands nomment *grim*, ou *grind*; *flachs-seyde*; c'est le *cuscuta major*, C. BAUH. En Flandre on en cultive des territoires ou consins entiers sans être exposés à cet inconvénient; & les prairies artificielles de M. DE TAVEL qui sont aux portes de Berne, prouvent que l'on peut très bien prévenir ce mal parmi nous; & si l'on avoit soin de se procurer de la bonne graine de Flandre, on auroit toujours moins à appréhender à cet égard.

On n'a pas pour l'ordinaire des pâturages qui soient uniquement destinés pour les chevaux, ce qui devrait encourager d'autant mieux à les nourrir à l'étable avec le foin sec.

l'esparcette

l'esparcette & la fenasse leur sont aussi très profitables. Toutes ces considérations me font gémir quand je vois une espace considérable de terrain qui pourroit souvent fournir à l'entretien d'une famille entière, destiné à servir de promenade pour quelques bestiaux; je plains en cela le bétail mal nourri, les fonds pour ainsi dire abandonnés, & plus encore le stupide propriétaire qui se prive volontairement de tant de richesses; enforte que si notre pays est de peu de rapport, on ne peut qu'en accuser la méthode pernicieuse, suivie presque généralement, & la négligence de l'économe.

Quoiqu'il en soit je reviens toujours à la règle que j'ai donnée; si les pâturages dont nous parlons, peuvent se convertir en champs; il n'en sera que mieux à tous égards d'en faire cet emploi, surtout si l'on n'en a pas suffisamment; & afin de pouvoir leur donner l'engrais nécessaire, on pourroit en établir une partie en prés artificiels, ou en prés irrigables; ce qui fourniroit bientôt autant de fumier qu'il en faudroit, & même assez pour améliorer d'autres fonds. Il me paroît donc qu'il seroit à propos de convertir en prés ou en champs, tous les petits pâturages, suivant leur nature & à proportion de ce qu'ils y seroient propres; les revenus qui en proviendroient, & l'augmentation de la valeur de ces terres pourroient dédommager abondamment des fraix qu'il en coûteroit pour les mettre en culture.

Je

Je ne vois aucun inconvénient de laisser Les
pâturer le bétail sur les guêrets ou les champs ^{champs}
en jachère, il empêche la mauvaise herbe de ^{en}
pousser & de s'étendre, & je ne vois pas que ^{jachère.}
le pâturage en lui-même puisse être préjudicia-
ble aux champs.

Je crois cependant que les brebis seroient
ce qui convient le mieux d'y faire paître, parce
qu'elles ne sont pas friandes, & qu'elles se
contentent d'une nourriture assez maigre; d'ail-
leurs elles ne piétinent pas autant le terrain, &
par conséquent ne le durcissent pas comme le
gros bétail.

Un prudent économiste n'y mettra donc les va-
ches que pour peu de tems, & simplement pour
leur faire prendre l'air, à moins que le sol
de ces pâturages trop poreux ou sablonneux,
n'eût besoin d'être durci & rendu plus com-
pacte. Mais un abus que je ne puis m'em-
pêcher de rappeler ici, & que personne ne
sauroit excuser; c'est d'obliger forcément un
propriétaire à laisser servir de parcours son ter-
rein, en l'empêchant de le cultiver & de le faire
valoir à sa volonté & dans le tems qui lui
seroit le plus commode. Quelques grands
que puissent être les avantages du parcours,
sur les terrains vuidés, ils ne sauroient être
comparés au préjudice & aux inconvénients qui
en résultent pour le propriétaire. Aussi long-
tems que nous ne saurons tirer d'autre parti
de

de nos champs la troisième année, que de les laisser en jachère, on peut à la vérité les faire pâturer; mais le profit est bien petit, & il seroit infiniment plus avantageux de les établir de manière à produire sans interruption; & si quelqu'un doutoit de la possibilité qu'il y auroit d'en venir à ce point, n'a qu'à jeter les yeux sur la plus grande partie de l'Emmental, & sur d'autres territoires voisins, où l'on ne voit maintenant plus de jachère.

Les
commu-
nes.

Ce que j'ai observé des *alpes*, je le dirai de même des pâturages publics, ou des communes de la plaine ou des vallées, c'est-à-dire, que l'on doit abolir le pâturage sur toutes les terres de cette espèce qui peuvent être converties en prés ou en champs, quand même ils devroient être médiocres. Et à l'égard des terres qui ne pourroient servir qu'au pâturage, je voudrois même conseiller d'en faire des *alpes* d'une étendue convenable, de les affermer, ou de les vendre & d'en distribuer le produit entre les usufruitiers. Si cet arrangement étoit impraticable, je voudrois au moins restreindre & limiter tellement le nombre de bétail qu'on pourroit y envoyer, qu'il y trouvât toujours de quoi pâturer abondamment. Un exemple servira à faire sentir l'avantage d'un règlement aussi sage.

Je connois un pâturage qui pourroit très commodément être établi sur ce pied là: le droit d'y mettre une vache pendant l'été se
paie

païe un risdaller, & si elles y avoient suffisamment à manger, on en païeroit cinq risdallers. Je suppose donc qu'on n'y en mit que la moitié du nombre ordinaire, le terrain pourroit les nourrir, & la communauté ou les particuliers en tireroient deux écus & demi au lieu d'un, sans parler de l'économie du tems dont la perte est très considérable pour certains endroits; puisque je connois des pâturages si éloignés, qu'il ne faut pas moins de deux & même trois heures le matin & le soir, pour aller traire les vaches : le lait ne vaut certainement pas le tems que l'on perd à l'aller chercher; mais comme on propose un prix sur l'abolition des communes, je n'y insisterai pas d'avantage : l'auteur, comme je l'espère, ne manquera pas de démontrer qu'il se trouve plusieurs milliers d'arpens en pâtures communes, qui pourroient être convertis en bons champs, ou en bons prés. & qui actuellement ne sont presque d'aucun rapport; en sorte que ce seroit pour nous la conquête d'une province, sans qu'il en coûtât aucune effusion de sang. Le droit de parcours dont jouissent réciproquement & en communion les particuliers sur la plus grande partie de leurs prés, mérite encore quelques considérations.

Non seulement on pâture de cette manière les fonds médiocres, mais encore ceux qui sont les meilleurs, ce que nous avons prouvé être

très pernicieux. Les communautés de *Kilchberg*, *Utzistorf*, *Rüdligen* &c. ont si bien compris cette vérité, qu'elles ont demandé & obtenu l'abolition d'un pâturage commun de plus de cinq cents arpens d'étendue, qui ont été convertis en prés. Dès la première année le produit de ces fonds de même que leur prix a haussé d'un tiers ; ce qui montre évidemment combien il seroit avantageux que cet usage fut cancelé. Il me paroît même que cela pourroit avoir lieu par-tout, sans que qui que ce soit eût sujet de se plaindre, puis qu'il y auroit à gagner pour tous les usufructiers, dès que l'abolition faite avec équité seroit en leur faveur. Mais cette abolition seroit surtout bien facile dans les endroits, où le droit de parcours s'étend sur tous les fonds.

Si donc cette espèce de commune étoit abolie, celui qui auroit le plus de terrain pourroit y faire pâturer son bétail, ou entretenir à l'écurie les bêtes qu'il envoioit précédemment sur les pâturages ; car je l'ai déjà remarqué, un troupeau nombreux gâte à proportion plus d'herbe qu'un petit, & il est d'un moindre produit à cause de ses allées & de ses venues inévitables dans une vaste étendue. Par la même raison, un seul village qui pâturerait en commun sur son territoire retireroit plus de profit de son pâturage, lors qu'après s'être séparé de ses voisins, toute sa portion resteroit sujette au parcours comme elle l'étoit auparavant. Puis donc

donc que les communes sont toujours très préjudiciables, que le terrain en souffre considérablement, particulièrement les meilleurs fonds, comme je le ferai voir plus amplement en parlant des pâturages d'automne; que d'ailleurs l'avantage d'un pâturage, où il n'y a pour l'ordinaire que de la mauvaise herbe, & en très petite quantité, doit presque être compté pour rien; il est évident, que le préjudice que reçoit la communauté en général du parcours, surpasse de beaucoup l'avantage qu'elle peut y imaginer. Que dis-je, je ne saurois même trouver après toutes réflexions faites, que qui que ce soit puisse y gagner; au contraire, tous perdent plus ou moins en suivant cette méthode gothique; & pour le prouver encore plus clairement, j'ajouterais ce qui suit.

Il se trouve des païsans qui se chargent de plus de bétail qu'ils n'en peuvent commodément nourrir avec leur fourage; ces gens-là il est vrai profiteront d'avantage des communes & du parcours que l'étendue de leur terrain ne devrait leur en accorder; cependant bien loin d'y gagner, c'est une perte réelle pour eux: si leurs vaches sont mal entretenues, ils n'en retirent que peu de lait, leur bétail devient maigre, & ne peut augmenter; leurs bêtes de trait rendent mauvais service lorsqu'il faut les employer, enfin elles ne se vendent presque rien. Si donc il se rencontre dans un village plusieurs de ces mauvais économistes, le rap-

port des fonds de même que celui des pâturages diminuera infailliblement. Penferoient-ils d'acheter du fourage pour entretenir leur bétail pendant l'hiver ? Par le haut prix de ce fourage, ils perdront encore plus qu'ils n'ont gagné par le pâturage dont ils ont joui sur les communes.

Supposons maintenant que chacun ne gardât de bétail que ce qu'il en peut nourrir sur ses propres fonds, il pourroit continuer à l'entretenir du produit de ses terres, lorsqu'elles seroient délivrées de la servitude du parcours, & son troupeau auroit une meilleure nourriture que celle qu'il trouvoit sur les pâturages publics.

Faisons une autre supposition. Je veux que quelcun eût moins de bétail qu'il n'en pourroit nourrir avec son propre fourage, & en pâturent uniquement sur ses fonds; les autres qui en entretiendront d'avantage, quoiqu'ils paroissent profiter à ses dépends, & qu'ils pâturent sur ses fonds, n'en retireront cependant pas un plus grand bénéfice, en ce qu'ils seront dans le premier ou dans le second des cas que nous avons allégués; ce seroit donc une méthode à tous égards pernicieuse non seulement à tous les propriétaires, mais encore à tous les membres de la communauté.

On pourroit peut-être craindre que ceux qui ne possèdent point de terres, & qui ne tien-
nent

ment de bétail qu'en été, souffriront par là : mais je dis qu'ils ne perdront rien à l'abolition des pâturages communs ; car s'ils admodient du bétail pendant l'été, on leur fait paier pour une vache, sept, huit, jusqu'à neuf riddallers ; cependant à peine en rapporte-t-elle un de profit réel, après la compensation des autres frais que les pâturages exigent. J'en appelle au témoignage de mes compatriotes de Berne, dont plusieurs en ont fait l'expérience & n'en ont retiré aucun profit sinon du lait un peu meilleur. Les pâturages communs n'ont lieu d'ailleurs dans la plupart des endroits que durant l'automne, en sorte que ce n'est plus la peine d'admodier du bétail. Si l'on vouloit acheter du bétail au printemps pour le vendre en automne, le gain seroit encore moindre, toute espèce de bétail est toujours plus cher au printemps qu'à l'approche de l'hiver, & si l'on suppose toutes choses d'ailleurs égales, n'est-il pas évident, que le bétail qui seroit conduit sur un pâturage public, qui donne toujours une très chétive nourriture, en deviendra aussi plus maigre, il se vendra moins par conséquent, & ainsi le profit qui peut en revenir par le lait qu'on en retire, est toujours fort au-dessous de la perte réelle qu'on y fait. Aussi les biens dont on jouit en toute propriété ont la préférence, sur ceux dont on profite en commun, soit en tout, soit en partie ; le vrai possesseur peut les cultiver comme il le juge à propos, il se dirige sur les circonstan-

ces & suivant la nature de ses fonds ; il en fait la récolte dans le tems & de la manière qui lui convient ; il peut les faire pâturer avec le moins de préjudice possible ; & il est le maître d'en tirer un plus grand parti par l'établissement des prairies artificielles, qui ne peuvent absolument s'introduire tant que le parcours sera en usage, parce qu'aucune des diverses sortes d'herbages ne peuvent supporter le pâturage, du moins les premières années de leur établissement & surtout un pâturage aussi nuisible. Les pauvres dont nous avons parlé, pourroient donc en général être mieux foulagés par la distribution des communes & l'abolition du parcours, qu'en continuant à jouir d'un droit qui leur est aussi inutile, qu'il est préjudiciable aux autres membres de la corporation.

Sur les chemins. Un espèce de pâturage public est celui que l'on pratique le long des chemins ; mais comme la plupart sont étroits, ils sont à cet égard d'une bien petite ressource : on pourroit cependant les tolérer, si l'on n'y conduisoit le bétail qu'après que l'herbe a un peu poussé, & qu'on eût soin de l'en déchausser dès qu'elle est broutée : car si on y mène le bétail trop tôt, il n'y trouve pas à manger, & la faim l'oblige à brouter les haies, ce qui est très nuisible à sa santé, parce qu'il mange ainsi au printems des branches pleines de suc, & qu'il n'y a encore que très peu de feuilles. Après que le bétail aura achevé de brouter les haies.

haïes, il ne manquera pas de les percer pour pénétrer dans les prés & dans les champs voisins. Or pour prévenir tous ces inconvéniens, on ne devrait pas permettre de conduire trop tôt le bétail le long des chemins, ni de l'y laisser trop long-tems, & jamais sans un berger pour les garder. Enfin ce grand nombre de haïes sèches, de portes & de barrières que nous appellons *clédals* ou chefs d'haïes, qui consomment beaucoup de bois, & qui sont très incommodes aux voyageurs, deviendroient par-là même inutiles.

Troisième.

Je viens à la dernière classe des pâturages ; me divi-
 ce sont ceux qui se font sur les prés. fon.

On pâture les prés au printems, ou d'abord Pâturage
des prés.
 après la recolte du foin, ou de ce qu'on y a
 semé, ou enfin en automne : on appelle cette
 dernière manière, le pâturage d'automne.

Dans nos pais montagneux que nous appel-
 lons l'*Oberland*, la plupart des fonds sont pâ-
 turés au printems ; on y répand ensuite le fu-
 mier qu'on a amassé pendant l'hiver ; ce qui
 entretient en bon état leurs prés, qui dans les
 années ordinaires donnent une abondante cou-
 pe de foin, & fournissent outre cela un excel-
 lent pâturage en automne. Je ne connois pas
 assez ces pais là pour décider si les habitans
 ne pourroient pas tirer un meilleur parti de
 leurs fonds ; ce que je fais, c'est que dans les
 années de sécheresse ils ne ramassent presque
 point de foin : je ne dis pas que le pâturage

en soit l'unique cause, le fumier qu'on y répand pourroit y contribuer, car les chaleurs & les sécheresses de l'été le rendent nuisible, comme l'on s'en est convaincu l'été dernier en 1762. par diverses expériences. Pour que le fumier pénètre les plantes, & qu'il puisse les faire prospérer, il a besoin d'humidité, & il faut que cette humidité s'entretienne par le moïen des rosées & des pluies.

Dans la plupart des contrées allemandes du canton de Berne où l'on manque de foin, on met pâture le bétail au printems sur des prés marécageux, qui abondent principalement en flagère ou *lische*, & l'on croit que ce pâturage favorise ensuite la cruë de l'herbe, qui souffriroit beaucoup des rosées froides, ou des blanches gelées très ordinaires dans cette saison. Cet accident fait sécher la sommité des plantes, de manière qu'elles poussent plus difficilement si on les laisse dans cet état. On pourroit encore tolérer cette méthode, pourvu qu'on n'y envoiât que des brebis & des chevaux, mais seulement pour très peu de tems; car si on les y laisse longtems ils y feroient beaucoup de mal: j'ai même éprouvé encore cette année en 1762. qu'on nuit par là non seulement à la quantité, mais aussi à la qualité de l'herbe. Un pré de cette espèce qui n'avoit pas été pâturé l'année dernière, a donné beaucoup plus de foin, dont presque la moitié étoit de trèfle rouge. Cette même année je m'étois laissé
persua-

persuader à faire pâturer les chevaux sur une autre pièce, & quoique j'aie autant recueilli de foin sur d'autres fonds que l'année précédente, il s'en est trouvé sur celui-là beaucoup moins, & on n'y voioit presque plus de tréfle, sans doute parce que les chevaux avoient principalement brouté ces plantes, & les avoient empêché de pousser, ou même les avoient détruites: il ne m'arrivera donc plus de faire manger ainsi mon foin en herbe, comme dit le proverbe.

Quand on sème nos prés en grains, il y Des prés
vient ensuite pour l'ordinaire beaucoup d'her- que l'on
be; mais si l'on vouloit les semer sans relache, sème en
il y auroit plus de préjudice que d'avantage. grains.

Le bétail mange volontiers cette herbe, & il s'en trouve très bien, pourvu qu'on ne l'envoie pas pâturer dans des tems trop pluvieux. Nous trouvons même que l'herbe devient meilleure par le pâturage de ces terres qui ont été mises en labour, & que l'année suivante il y croît moins de mauvaises plantes, que si elles n'avoient pas été pâturées, le bétail y trouve aussi suffisamment de quoi se nourrir, desorte que si l'on ne donne pas à ces terres le premier labour, le pâturage en fera d'une très grande utilité. Dans quelques endroits on laboure les champs d'abord après la recolte pour les préparer à recevoir le bled en automne; on y répand du fumier, & l'on jette la semence que l'on ensevelit par un léger labour de deux pouces environ de profondeur, ce qui donne

donne une abondante moisson : suivant cette pratique, le tems du pâturage est très court. Mais si l'on a dessein de laisser le champ en friche, & de le laisser en pré l'année suivante, il seroit mieux de ne point le faire pâturer après la recolte du bled, parce que le bétail ne fait que durcir le sol & le rendre inégal ; il arrache les meilleures plantes qui sont encore tendres, & qui n'ont que de petites racines tendres, il laisse au contraire les plantes plus grossières & moins succulentes. Que dis-je ? Non seulement elles restent sur pied, mais elles parviennent à leur maturité, & donnent des semences qui couvrent bientôt tout le pré de mauvaises plantes.

Ajoutons que les mêmes plantes qui étoient mauvaises lorsque le terrain étoit en champ, sont bonnes, dès que le terrain est converti en pré, & par conséquent, si le bétail détruit ces plantes en pâturant, comme il fera certainement, le nouveau pré donnera de plus mauvaise herbe & en moindre quantité, que s'il n'étoit pas sitôt pâturé. C'est même peut-être à ce pâturage prématuré qu'on pourroit attribuer cette quantité prodigieuse de plantes de mille feuilles & de mille pertuis, en allemand *Schaffgarben*, 1000. fol. & *St. Johannes-blumen*, qui se trouve sur les champs que l'on a converti en prés. Je voudrois donc par toutes ces raisons qu'on y renoncât entièrement : il est certain que la fenai-

son prochaine en feroit plus abondante, & compenseroit avec usure la prétendue perte que l'on craindrait en abandonnant le pâturage. Un prudent oëconome doit sacrifier souvent le présent pour l'avenir.

Le pâturage d'automne est si abondant sur les bons prés, que l'on pourroit dans quelques endroits faucher pour la troisième fois ; & cette herbe jeune & tendre, est si succulente que les vaches ne donnent jamais autant & de meilleur lait que lors qu'elles la mangent en verd, & l'on épargne ainsi le foin & la provision d'hiver : il est même très nuisible au bétail, disent unanimement nos vachers, de le renfermer entièrement à l'écurie immédiatement après qu'il a quitté les *alpes*, & de le mettre tout-à-coup au fourage sec : au lieu qu'il souffre beaucoup moins de ce changement lorsqu'il y est accoutumé insensiblement en lui donnant du verd pendant le jour, & pendant la nuit du foin à l'écurie.

Tels sont les avantages qui peuvent avoir rendu cette pratique presque universelle ; mais je doute que ces raisons puissent contrebalancer celles qu'on peut opposer. C'est au lecteur à en décider.

I. Il est certain que la rosée, les brouillards & les pluies assez fréquentes en automne, rendent

rendent le terrain si humide, que le soleil dans cette saison n'a pas assez de force pour dessécher la terre; le pâturage ne peut donc qu'être très nuisible alors sur les fonds; ils se durcissent, il s'y forme beaucoup de creux & d'inégalités, les racines se déchauffent & périssent plus aisément pendant l'hiver. Je dis ceci plus particulièrement de la partie allemande du canton de Berne; l'autre partie du canton est plus exposée aux vents d'est & de nord-est, & il n'est pas impossible que ces vents qui y régneront plus fréquemment ne desséchent suffisamment les terres, pour pouvoir être pâturées sans inconvénient en automne. Mais si cette première raison n'est pas absolument générale, la suivante me paroît être sans exception.

II. L'automne est sans contredit la saison la plus propre aux arrosements; mais par tout où l'on veut pâturer, on ne sauroit arroser: il faut même s'en abstenir quelque tems avant que d'y mettre le bétail, parce que si le sol est trop humide, & par là même trop tendre, il en souffrira d'avantage. Pendant le tems que le bétail y sera, on ne pourra par les mêmes raisons y laisser entrer aucune eau; il arrivera donc que durant trois à quatre semaines de la saison la plus favorable pour les arrosements, on ne pourra en faire aucun usage. Quiconque connoît tant soit peu le prix & l'utilité des eaux pour faire prospérer les prés, sentira

sentira sans peine tout l'inconvénient auquel on s'expose en se privant de l'irrigation d'automne , & quelle perte il en résulte ; puisqu'après que le bétail ne pâture plus , l'eau n'est presque plus d'aucun avantage sur les prés , dont le sol devenu compacte , ne peut plus être pénétré par l'eau : d'ailleurs la surface étant devenue inégale , l'eau qui entre dans les creux y croupit ; & quand il survient des gelées dans cette saison , comme il arrive assez fréquemment , quel tort ne fait-on pas à la possession ? On n'a pour s'en convaincre encore mieux , qu'à lire les mémoires sur les arrosements qui ont été couronnés.

III. Lorsque l'herbe est broutée dans l'arrière saison , & dans un tems où elle ne peut repousser , les racines restent exposées pendant l'hiver aux rigueurs du froid , il en périt nécessairement beaucoup , plusieurs plantes se déchauffent & se détachent par les alternatives de gel & de degel du printemps ; & toutes sont tellement attaquées par le froid , ou par l'excès d'humidité , qu'elles n'ont plus la force de reproduire l'année suivante autant d'herbe qu'il en feroit venu sans cela.

L'herbe que l'on ne pâture pas au contraire , couvre & garantit les racines , elle se consume , ce qui est un excellent engrais , qui ne peut que contribuer à la fertilité du sol. Je ne connois point de plante excepté la *lischo* ou la *flagère* , qui ne se pourrit pendant l'hiver ;
tous

tous les fonds à l'exception de ceux qui sont marécageux, jouissent donc de cet engrais naturel, lorsqu'ils ne sont pas pâturés.

Les prés du pais de Vaud auroient encore plus besoin d'être couverts de fumier pendant l'hiver, que ceux du pais allemand, parce qu'il y tombe moins de neige, & qu'ils sont plus exposés à être desséchés par les vents d'est & de nord-est; cependant on y en met très rarement; il seroit donc à propos, que renfermant en automne le bétail, on se servit au moins du fumier qu'il donneroit dans cette saison pour le répandre sur le prés, & les rendre plus fertiles.

Quoiqu'il en soit, l'avantage que reçoivent les prés de l'herbe qui se consomme sur la plante pendant l'hiver, est plus considérable qu'on ne le croit communément. J'ai connu un païsan qui avoit coutume de vendre en ville la plus grande partie de son foin & de son regain, & qui pendant plusieurs années n'a point mis de fumier sur les prés: mais comme il ne faisoit jamais pâturer l'automne, il a toujours entretenu par ce moyen ses fonds en bon état. Un autre païsan de ma connoissance a couvert une année ses fonds avec du fumier, & la suivante il ne les a point fait pâturer en automne; cependant il a plus ramassé de foin l'année qui a suivi celle où il n'avoit point fait pâturer, que celle où il avoit mis du fumier.

IV. Le pâturage d'automne empêche d'ailleurs de répandre le fumier sur les prés d'abord après la recolte du regain, ou au moins avant les froids, c'est-à-dire, dans la saison qui est sans contredit la plus favorable pour cet ouvrage. Le fermier de même que le vacher ne l'ignorent pas; mais comme le pâturage est empêché & n'a plus lieu dès que le fumier a été répandu; ils trouvent l'un & l'autre des excuses sans fin pour ne pas le conduire sitôt, malgré les ordres les plus précis de leur maître. C'est ainsi qu'on perd presque tout le profit que l'on pourroit tirer de son fumier, ce qui est une perte considérable.

V. Enfin le pâturage d'automne, & en général tout autre pâturage, nous met dans la nécessité d'entretenir nombre de cloisons dont on pourroit se passer. Car quelque utilité qu'il puisse y avoir à fermer par des haies un terrain découvert, personne je m'imagine n'approuvera ces clôtures multipliées qui pour la plupart sont faites de bois sec. On ferme jusqu'à des possessions d'un seul arpent d'étendue, par là on perd non seulement considérablement de terrain, mais encore on procure plus d'ombre qu'il ne faut; on emploie beaucoup de tems & de travail pour les établir & les entretenir, & ce qu'il y a de plus à regretter, c'est la prodigieuse quantité de bois que ces cloisons sèches consomment. Pour s'en procurer, on coupe volontiers le plus belles branches

ches des sapins , ce qui leur est très nuisible ; on coupe de même de jeunes plantes bien droites pour en faire des pieux , tandis que ces mêmes plantes auroient donné dans peu d'années des billons à scier , ou d'autres bois propre à bâtir. Si l'on pouvoit bannir cette mauvaise pratique , nous pourrions extirper une borne partie de nos bois , ou en vendre à l'étranger. Or ces cloisons de bois sec deviendroient entièrement superflues , si le pâturage étoit aboli ; car elles ne servent point de bornes , puisqu'en le plupart des lieux , on fait outre les cloisons , généralement usage de pierre pour borner ; & il est certain que les fonds se limitent plus aisément par de telles bornes , ou par des fossés ; & qui ignore que les haies ne sauroient servir de rampart contre les voleurs , qui assez fréquemment savent les percer & les détruire ?

C'est donc uniquement le pâturage & plus particulièrement celui d'automne qui rend toutes ces cloisons indispensables. Ne pourroit-on cependant pas remédier à ce mal , en défendant expressément d'établir entre deux prés ou deux champs aucune clôture de bois sec, ni même le long des chemins ? Seulement on permettroit de planter une haie vive que l'on feroit d'épines , ou si l'endroit étoit humide , de saules , d'oziers , de peupliers ou de tremble , & en attendant qu'elles fussent en état , si l'on vouloit profiter du pâturage d'automne , on
permettroit

permettroit pendant cette faison, par exemple, jusqu'à la fin de Septembre, ou à la mi-Octobre, de faire une cloison roulante ou mobile, & on seroit tenu de l'enlever après ce tems-là. Un semblable règlement engageroit certainement plusieurs de nos païsans négligens & paresseux, à établir des haïes vives, & quand même ils ne s'y détermineroient pas & qu'ils continueroient de se servir des cloisons légères dont j'ai parlé, on œconomiseroit beaucoup les bois, puisque une haie qui ne sert que trois ou quatre semaines, peut durer plusieurs années. La peine qu'exige cette sorte de cloison est peu de chose; deux hommes peuvent dans une demi journée fermer de cette manière un grand espace, & ils l'enlèvent encore avec plus de facilité.

Ce règlement porteroit naturellement un grand nombre de personnes à renoncer au pâturage, & par des expériences réitérées on se convaincroit enfin qu'il est plus avantageux de s'en abstenir. J'espère donc que ce que je viens de dire persuadera à plusieurs païsans & œconomes qu'ils ont beaucoup plus de profit à abandonner la coutume de faire pâturer; & ceux qui pourroient encore en douter, n'ont qu'à en faire l'essai, & je me flatte qu'ils approuveront ma pensée.

On objectera peut-être que le pâturage d'automne est un de ces maux nécessaires, qu'il est bien

difficile, ou plutôt impossible de changer. Il est vrai que les préjugés & la coutume sont des obstacles difficiles à surmonter ; on persuade avec peine aux *fruitiers* qui achètent notre fourrage, de s'en charger sans avoir en même tems le pâturage d'automne : mais si on le leur donnoit à quelque chose de meilleur marché, ils sauroient bien s'en accommoder également, & le propriétaire y trouveroit aussi son profit. Supposons cependant qu'on ne puisse les y déterminer, il seroit très facile de limiter la durée du pâturage ; mais tous ceux qui ne vendent pas leur fourrage à des *fruitiers* devroient y renoncer absolument.

On pourroit aussi au lieu du pâturage d'automne donner à chaque *fruitier* une pièce de deux ou trois arpens semées en herbages, qu'il faucheroit pour la dernière fois, & dont il donneroit l'herbe à son bétail en verd à l'écurie ; de cette manière le terrain seroit garanti, & le bétail s'accoutumeroit insensiblement au foin sec. Je connois un vacher qui a accepté très volontiers cette proposition ; & sans doute tous l'accepteroient, pourvu que la pièce donnée pour équivalent, eût une juste proportion avec le pâturage dont il se seroit relâché. Je crois que la *fenaiffe* ou le fromental seroit ce qu'il y auroit pour cela de meilleur ; il souffre moins de la gelée que l'herbe commune : le trèfle & la luzerne pourroient aussi servir, sous la condition cependant, que

que le fumier provenu de la pièce feroit répandu sur la pièce même.

Qu'on se garde donc de suivre & d'imiter les Anglois sur le pâturage ; leur climat est bien différent du nôtre.

Je devrois ajoûter quelque chose sur le pâturage des bois ; mais les réglemens souverains ne nous laissent rien à désirer sur ce point, si ce n'est qu'on les observe par tout.

Pour résumer tout ce que je viens de dire ; je souhaiterois que les *alpes* dont on ne tire d'autre profit que celui du pâturage , fussent améliorés autant qu'il seroit possible , & qu'on les fit valoir de la manière la plus avantageuse ; que les portions capables de donner des prés ou des champs médiocres, fussent garnies d'habitations & converties en champs & en prés : que l'on abolît les communes excepté les moindres, dont on ne peut tirer d'autre parti que de les pâturer en commun , & qu'on établît des prairies artificielles : que tout le bétail que l'on veut garder pour son usage, fût entretenu & nourri à l'étable : que l'on fit un partage des pâturages publics , & que le parcours fût absolument aboli : je voudrois qu'on destinât aux brebis le pâturage des champs en jachère , jusqu'à ce qu'on fût les employer plus avantageusement : quant aux champs qui doivent produire alternativement du grain & du fourage , il faudroit en inter-

dire le pâturage : je voudrois enfin que l'on ne mît jamais les bêtes sur les prés en automne , & qu'on garantît par là les possessions de tout ravage , & de toute déprédation.

Si mes réflexions peuvent contribuer en quelque sorte à ces divers changemens que je crois très avantageux , & procurer quelque utilité à mes compatriotes ; ce sera tout à la fois la plus grande satisfaction , & la meilleure récompense que je puisse souhaiter.

